

# Bulletin Profiteurs

Contre l'impunité des entreprises canadiennes en Colombie

## Septembre 2013



Des nouvelles de la délégation ayant participé au tribunal populaire contre la pétrolière canadienne Pacific Rubiales en Colombie (p.1)

Grève agricole en Colombie : des organisations canadiennes donnent leur appui au mouvement de grève général qui secoue le pays (p.3)

## Délégation canadienne en Colombie

À l'initiative du Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC), plusieurs représentant-es d'organisations sociales et syndicales québécoises et canadiennes participaient cet été à une mission de solidarité et d'observation dans le cadre d'une audience destinée à l'examen des pratiques de la pétrolière canadienne Pacific Rubiales Energy (PRE) en Colombie. Cette audience constitue une étape du Tribunal populaire sur les politiques extractives, organisé par des organisations sociales colombiennes dont l'Union sindical obrera (USO), le syndicat pétrolier national.

### Une pétrolière canadienne au banc des accusés

La tenue de ce tribunal visait à juger le comportement de certaines entreprises étrangères présentes en Colombie. Leila Celis professeure en sociologie à l'UQAM et membre du PASC déclare : « *Quand on sait que Pacific Rubiales Energy est la plus importante pétrolière étrangère en Colombie et que la majorité des crimes et violations aux droits humains imputables au conflit armé colombien se concentrent dans les régions d'investissements miniers et pétroliers, on ne peut que se questionner sur le rôle des entreprises canadiennes* ».

Pacific Rubiales Energy, une société enregistrée à Toronto, produit 40 % du pétrole brut

colombien et emploie plus de 15 000 travailleurs. Plus de 90 % des employés travaillent en sous-traitance, en deçà du salaire minimum de l'industrie du pétrole en Colombie. Depuis 2011, un conflit de travail oppose l'entreprise aux communautés vivant près de ses champs pétrolifères ainsi qu'à ses travailleurs. En septembre 2011, en présence de l'ambassade canadienne, PRE et l'USO sont arrivés à une entente, qui n'est pourtant pas respectée par l'entreprise.

### La Pacific Rubiales responsable d'un violent conflit de travail

« *Pacific Rubiales est responsable de la création d'un violent conflit au sein duquel les travailleurs affiliés à l'USO font (...) face à des menaces et de la violence* » dit Dave Coles, président du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) qui demande aux politiciens de se « *sortir la tête du sable et d'agir en imposant un moratoire sur toutes les concessions extractives en Colombie jusqu'à ce que le pays ait amélioré ses politiques. Présentement, les entreprises extractives exploitent les travailleurs et l'environnement dans une poursuite aveugle de profits* ».

« *Le gouvernement a signé avec le gouvernement colombien un accord de coopération dans le domaine du travail en même temps*

PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITÉ COLOMBIE

Courriel : [info@pasc.ca](mailto:info@pasc.ca) | Téléphone : 514-966-8421 | Site web : <http://www.pasc.ca>

qu'il a signé l'Accord de libre-échange Canada-Colombie. Cet accord stipule que chacun des États doit incorporer et protéger les principes et les droits reconnus dans le domaine du travail, notamment les droits fondamentaux issus de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) de 1998 tels que la liberté d'association et le droit de négociation collective, qui inclut le droit de grève. Toutefois, depuis l'entrée en vigueur de ces accords, la situation des droits du travail n'a pas changé en Colombie et la plus importante société pétrolière étrangère en Colombie est une compagnie canadienne qui se trouve au cœur d'un conflit depuis deux ans.» déplore Guy Martin, de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) qui rappelle que « l'un des [travailleurs] a aussi payé de sa vie » en faisant référence au meurtre de Milton Parra, militant syndicaliste, en décembre 2012. « Trois jours après la tenue de l'audience sur Pacific Rubiales Energy, un autre leader syndical et sa famille ont reçu des menaces de mort. C'est très inquiétant ! », s'indigne-t-il.

### **Militarisation de la région et déplacement forcés**

« Des sources officielles colombiennes stipulent que 87 % des réfugié-e-s internes proviennent des régions d'exploitation pétrolière et minière, alors que 78 % des crimes commis contre les syndicalistes et 89 % des violations aux droits des peuples autochtones y sont aussi perpétrés. Tout cela malgré le fait que le gouvernement canadien et les entreprises canadiennes affirmaient que l'ALECC contribuerait à faire diminuer les violations des droits humains », rappelle Constance Vaudrin du Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL) et du Groupe d'orientation politique sur les Amériques du Conseil canadien de la coopération internationale. « Sur place, ce n'est pas ce que nous avons vu et entendu ».

« Non seulement, les droits des travailleurs ne sont pas respectés, mais selon les sources sur le terrain, on observe aussi des violations des droits sociaux, environnementaux et culturels des communautés, notamment chez les autochtones. Les communa-

tés autochtones vivant près des champs de pétrole font aussi partie des plaignants.» d'ajouter Terry-Lynn Brant de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC).



*Des membres de la délégation en compagnie de militants de la Union sindical Obrera – USO, Bogota, juillet 2013.*

Un des cas les plus visibles de violation des droits de la part de Pacific Rubiales est celui du peuple autochtone Sikuani. « Sans consultation préalable, laquelle est pourtant prévue dans la législation colombienne, les Sikuani ont été déplacés de leurs territoires ancestraux. De plus, un barrage de contrôle est installé sur la route publique menant au champ pétrolifère de Pacific Rubiales, mais également près de différents villages et réserves autochtones » mentionne Amir Khadir, député de Québec Solidaire. L'armée et les forces de police colombiennes surveillent ce barrage. Embauchant environ 14 000 travailleurs, Pacific Rubiales a recours à 6000 hommes armés (police, armée et forces de sécurité privée) pour protéger ses installations. « On ne peut qu'imaginer l'importante militarisation de cette région peu peuplée! », s'exclame le député.

### **Responsabilité de l'État canadien**

Aucun cadre réglementaire n'existe pour contrôler les activités des entreprises canadiennes à l'étranger. Celles-ci sont tenues de respecter les lois nationales, mais rien n'est mis en place pour s'assurer qu'elles le fassent réellement ou qu'elles respectent les conventions internationales. Alain Deneault,

auteur de Paradis sous terre et de Noir Canada, insiste pour qu'« une législation contraignante soit votée afin d'exiger des entreprises enregistrées ici qu'elles respectent les engagements internationaux du Canada en matière de droits humains. L'État doit enquêter sur les nombreux cas d'abus et, le cas échéant, imposer des sanctions aux sociétés concernées », conclut-il lors de la conférence de presse réalisée au retour de la délégation.

La délégation était constituée de représentant-es de neuf organisations : le parti Québec Solidaire, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), l'Americas Policy Group (APG), le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), le Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL), CASA - Toronto (Colombia Action Solidarity Alliance) et le Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC). Plusieurs communiqués et articles sont disponibles en ligne sur le site du [www.pasc.ca](http://www.pasc.ca).

## Grève agricole en Colombie

Le 19 août, les organisations paysannes colombiennes ont lancé une grève nationale massive. Elles ont bloqué les routes, déversé du lait sur les voitures et pratiquement stoppé la production alimentaire à destination des villes. La « grève agricole » a été rapidement soutenue par d'autres grèves dans le secteur des mines, de l'industrie pétrolière, des transport, des services de santé et par les étudiant-es.

Le mouvement de grève dénonce un système économique, plus particulièrement les accords libre-échange signés récemment [avec le Canada entre autres] pour leurs impacts sur la paysannerie et la production alimentaire du pays. Ces accords sont notamment critiqués pour les pratiques de dumping agricole qu'ils entraînent; les paysannes ne pouvant rivaliser avec les importations subventionnées. Parallèlement, le gouvernement colombien favorise activement la concentration des terres aux mains de grandes entreprises, dont beaucoup sont étrangères, afin de promouvoir une agro-industrie orientée vers l'exportation au détriment de la souveraineté alimentaire du pays.

La question des semences est devenue très médiatisée. Selon ces accords de

libre-échange, le gouvernement colombien a l'obligation d'assurer des droits de monopole légal sur les semences vendues par des sociétés étrangères à titre d'incitation pour leur permettre d'investir en Colombie. Les agriculteurs qui sont pris à vendre des semences de ces variétés conservées à la ferme, ou simplement des semences indigènes qui n'ont pas été officiellement enregistrées, pourraient s'exposer à des amendes ou même à des peines d'emprisonnement. Comme cela s'est passé dans de nombreux autres pays à travers le monde, cette criminalisation des droits des agriculteurs et des peuples autochtones de conserver, échanger et vendre les semences met en péril la biodiversité du pays et sa souveraineté alimentaires.

### Des organisations canadiennes expriment leur solidarité

Nous appuyons les paysannes colombiennes qui, avec d'autres acteurs dans les secteurs sociaux, y compris les mineurs, les enseignants, les professionnels de la santé, les camionneurs et les étudiants, ont organisé des grèves dans tout le pays. [Des centaines de milliers de] personnes ont bloqué les routes et ont défilé pacifiquement le long de la Colombie pour protester contre les impacts négatifs sur leurs communautés des accords de libre-échange entre la Co-



Manifestation d'appui à Montréal, 8 septembre 2013

lombie et les États-Unis et la Colombie et l'Europe.

L'insatisfaction face à ces accords de libre-échange, qui profitent uniquement aux grandes entreprises multinationales et imposent la privatisation, la déréglementation et les politiques anti-syndicales, est bien connue. La politique énergétique du gouvernement du président Juan Manuel Santos, connue comme "La locomotive minière-énergétique", encourage le développement de l'extraction minière et de ressources à grande échelle avec des sociétés multinationales, dont la majeure partie profitera aux entreprises canadiennes, comme Pacific Rubiales Energy et Gran Colombia Gold au détriment de travailleurs des minières locales et à petite échelle (minières artisanales).

Nous condamnons les tactiques extrêmement dures de la police anti-émeute, qui selon les allégations de la société civile aurait utilisé la violence sous la forme de passages

à tabac, d'arrestations et de gaz lacrymogènes lors de manifestations pacifiques dans le but de réprimer la société civile. La société civile condamne également les arrestations et les détentions sélectives des paysans et des dirigeants syndicaux comme M. Ballesteros, vice-président de l'Union des travailleurs agricoles (FENSUAGRO). M. Ballesteros est un organisateur leader et conférencier dans le mouvement ouvrier et a joué un rôle important dans la grève actuelle.

Nous sommes également alarmés par les propos irresponsables du ministre de la Défense colombien, Juan Carlos Pinzón, qui prétend que les grévistes sont contrôlés par des groupes «terroristes». Nous soutenons les appels de la société civile au président Juan Manuel Santos pour garantir le droit démocratique de manifester pacifiquement et d'établir un dialogue constructif avec les sec-teurs en grève pour permettre que leurs demandes soient satisfaites.

Cercle Bolivarien Louis Riel  
British Columbia Teachers' Federation (BCTF)  
Christian Peacemaker Teams Colombia  
Common Frontiers  
Comité pour les droits humains en Amérique latine

Council of Canadians  
Idle No More  
The Colombia Action Solidarity Alliance (CASA)  
The Latin American and Caribbean Solidarity Network  
United Steelworkers (USW)

### Entreprises canadiennes en Colombie : des "Profiteurs de guerre"

La Colombie trône au premier rang des pays les plus dangereux pour l'activité syndicale et au deuxième rang en termes de déplacements forcés de la population. Plus de 85% des réfugiés internes et des syndicalistes assassinés proviennent des régions d'exploitation minière et pétrolière du pays. Le Canada, signataire d'un accord de libre-échange avec la Colombie, est pour sa part le premier pays d'origine des investissements miniers à l'étranger et contrôle, par le biais de capitaux privés, les plus importantes réserves de pétrole de la Colombie. Le Canada ne possédant aucun cadre réglementaire pour surveiller l'activité de ses entreprises hors des frontières, ces dernières déploient leurs activités en toute impunité profitant de la violence politique qui sévit dans ce pays en guerre. Ce bulletin entend briser le silence.

### Nous remercions les syndicats suivants pour leur appuis financiers :



Public Service Alliance of Canada  
Alliance de la Fonction publique du Canada

Les membres du  
Projet Accompagnement Solidarité Colombie  
sont disponibles sur demande pour visiter votre  
milieu de travail et participer à des causeries  
portant sur les impacts des investissements  
canadiens en Colombie et la situation  
syndicale colombienne.  
N'hésitez pas à nous contacter!

PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITÉ COLOMBIE

Courriel: [info@pasc.ca](mailto:info@pasc.ca) | Téléphone : 514-966-8421 | Site web : <http://www.pasc.ca>